

**Transposition,
dispositions
faut se bouger l'f*****

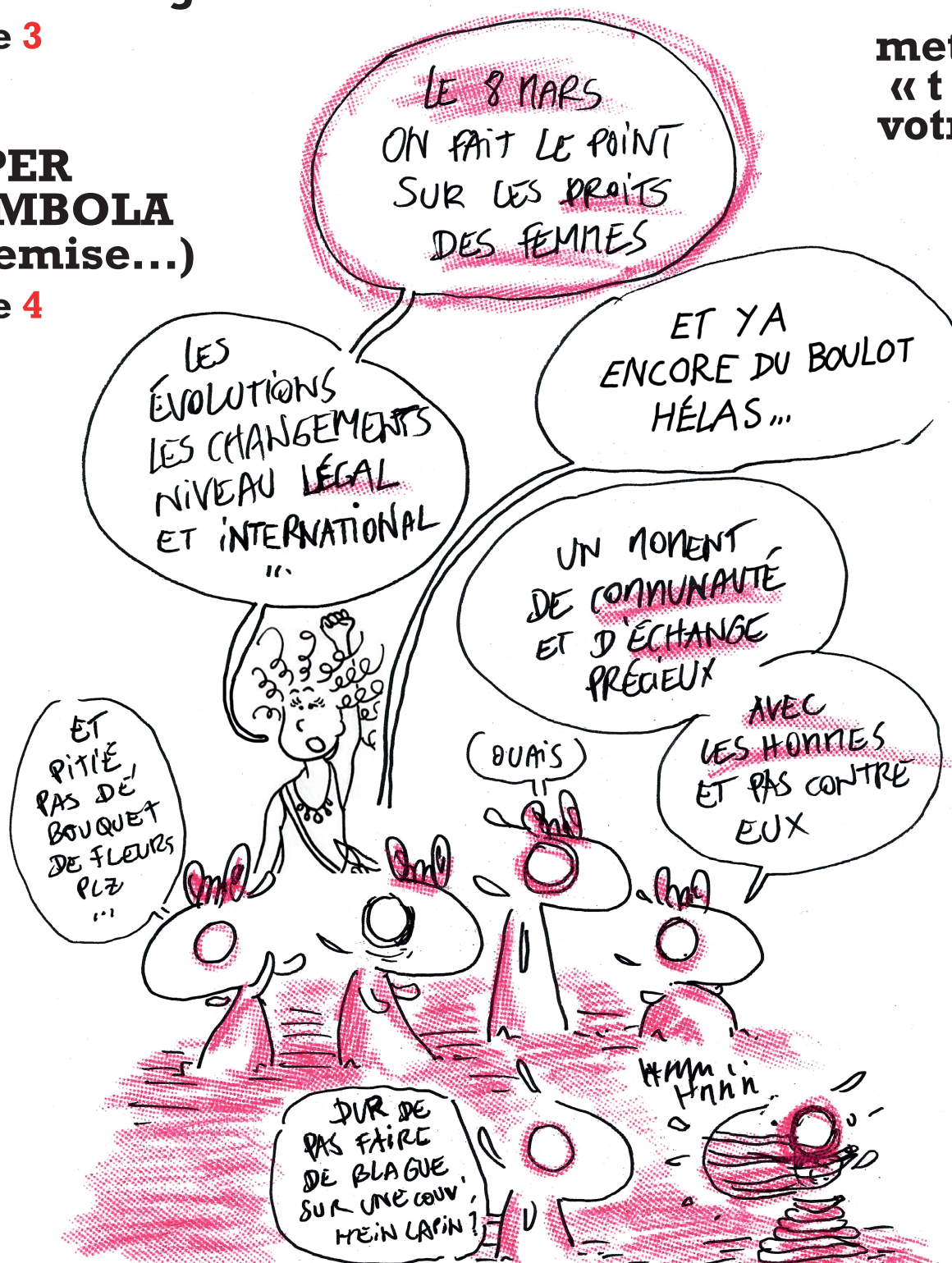
page 3

**SUPER
TOMBOLA
(chemise...)**

page 4

**mettez un
« t » dans
votre Clio**

page 4



l'édito

Tous les jours pour l'EGALITE DES DROITS !

Et chaque jour pour éradiquer les violences faites aux FEMMES !

Un siècle de luttes féministes individuelles et collectives pour une égalité des droits.

En Europe et dans notre monde occidental d'une manière générale, les femmes ont arraché des droits qui leur étaient refusés. On peut dire que cela s'est fait par vagues, par étapes.

> **Première partie du 20^{ème} siècle** jusque dans les années 60, ce sont les **droits civiques et politiques** qui ont été disputés : en France, droit de vote pour les femmes en 1944 (alors que les hommes l'ont obtenu dès 1848!) ; droit au chéquier en 1965 ! Vous imaginez-vous sans compte en banque personnel ? *La loi du 13 juillet 1965 a autorisé les femmes mariées à travailler sans l'autorisation de leur époux et à ouvrir un compte en banque en leur nom propre. Une révolution rendue possible grâce à un vote presque "en catimini".*

> **Entre 1968 et 1990**, les luttes se sont concentrées sur la **libération du corps féminin**. Droit à la contraception, à l'avortement, découverte de la sexualité féminine.

> **Depuis les années 90**, ce sont les **violences faites aux femmes** qui sont dénoncées. Violences physiques sexistes et sexuelles (harcèlements, viols, meurtres). On prend conscience d'une violence conjugale – extra conjugale acceptée (féminicide). On prend conscience des violences psychologiques par dévalorisation, intimidation, emprise, que ce soit dans la sphère familiale, dans l'espace public, au travail. De multiples associations prennent la parole. *Mix-cité* lutte contre les jouets sexués, les *Chiennes de garde* dénoncent les propos injurieux envers les femmes dans l'espace public, *la Meute* cible les publicités sexistes, *Ni putes ni soumises* défend les jeunes filles issues de l'immigration, *la Barbe* combat l'entre-soi masculin dans les lieux de pouvoir, *Osez le féminisme* lance une campagne baptisée « Osez le clito », *les Femen* manifestent seins nus contre « l'épidémie fasciste » qui ravage l'Europe.

> **En 2021 et après**, il faut aller plus loin, poursuivre cette lutte individuelle et collective, Hommes et Femmes ensemble.

Il faut continuer à faire sauter les plafonds de verre (accès aux métiers scientifiques par exemple, aux fonctions y compris politiques, il faut continuer à apprendre aux filles à se considérer égales aux garçons, il faut continuer à dénoncer les violences, toutes les violences. Il faut relever le défi de l'éducation des garçons, des hommes.

Depuis la 1^{ère} vague « me too », à partir de témoignages individuels, une prise de conscience collective et massive s'est faite, de l'urgence à combattre le machisme et ce qui en découle.

En France :

> Tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex conjoint.

> Tous les jours des femmes ont peur de rentrer chez elle, de se déplacer,

> Tous les jours des femmes se mettent en retrait, se rendent invisibles, n'osent pas prendre la parole, vivre ! Tout simplement. Ça suffit !

Parmi les solutions : ne pas rester isolée (les associations, les collègues, les amis, la famille élargie...) ; prendre conscience de cette injustice faite aux femmes ; éduquer les garçons à des rapports respectueux, épanouissants y compris pour eux mêmes.

Trop longtemps les insurgé-e-s contre ces violences ont été moqué-e-s, décrié-e-s par ceux à qui cela profitait. Après la dénonciation de pédophilie dans l'Eglise, depuis plusieurs semaines, « me too inceste » dénonce, enfin, la prédation de certains sur des enfants ! Individuellement et collectivement soyons contre toutes ces violences, toutes les violences !

Le collectif *Femmes de la CGT Mel*
& *Mar-Seline*

Texte inspiré de l'article d'Eva Illouz - Le Monde du 17 octobre 2020.



l'agenda

> **Samedi 6 mars à 14h**

porte de Paris, marche organisée par le Collectif 8 mars (associations féministes ; Solidaires ; CGT)

> **Lundi 8 mars dès 12h,**

rassemblement / événement (avec la participation de la compagnie KORZEAM de Fives) sur le parvis de l'hôtel de ville de Lille suivi d'un cortège jusqu'à République pour **15h40**

> **Grève féministe : le 8 mars des 1^{ères} de corvées, grevefeministe.fr**

- [Le Préavis](#)

- [Le tract de la CGT](#)

> Le documentaire de François Perlier avec les Docs du Nord,

Le Souffle de Martha sera diffusé sur LCP le 8 mars

- Un beau symbole au regard des combats féministes de Martha Desrumaux !
"Martha Desrumaux, pour une ouvrière au Panthéon" signez la pétition en ligne

STOP aux violences sexistes et sexuelles au travail !

La France doit transposer la Convention de l'OIT

Si la France arrive à faire face à la crise sanitaire, c'est en grande partie grâce à l'engagement des femmes ! Elles ont été en première ligne pour assurer les activités professionnelles essentielles, tout en permettant la continuité pédagogique de leurs enfants, et la prise en charge de nos aînés. Malheureusement, les mesures de confinement gouvernementales ont aussi entraîné, en France, une augmentation des violences domestiques, une hausse de plus de 30 % de signalements ayant été constatée.

En 2019, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) adoptait une norme internationale, la Convention n°190, qui concerne l'élimination des violences à caractère sexiste et sexuel dans le monde du travail.

Arrachée par la mobilisation des femmes et le mouvement syndical, cette convention exige des États et des employeurs la mise en place de politiques systématiques de prévention et de protection des victimes, que ces violences aient lieu au travail ou dans le cadre domestique. La Convention de l'OIT pointe, d'autre part, la nécessité d'accorder une attention particulière aux facteurs de risques exposant à la violence, comme le travail isolé, de nuit, et aux personnes en situation de vulnérabilité. Ces progrès majeurs ne pourront voir le jour que si cette convention est ratifiée par les États, dont la France.

La ratification, par la France, de cette convention doit être l'occasion de changer la donne !

Elle permettrait de nous doter d'une législation de référence pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles au travail et créer des droits pour les victimes de violences conjugales. Elle contraindrait ainsi tous les employeurs du territoire, tous

secteurs confondus, à prévenir et prendre en charge ce type de violences.

Elle doit être le signe que « le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant » !

Pour ce faire, nous avons officiellement demandé à Damien CASTELAIN, président de la MEL, de soutenir notre démarche auprès du gouvernement pour transposer cette norme internationale dans le droit français.

En France comme dans le reste du monde, les violences tuent, brisent et humilient les femmes. Elles sont au fondement des rapports de domination.

La ratification de cette Convention de l'OIT offre l'opportunité d'y mettre fin !

Le collectif femmes



à découper :)

Adresses, téléphones et contacts

Pour réagir contre
les violences

- > **Ecoute Brunehaut** SOS violence 03.20.57.94.27
- > **L'échappée** 06.30.89.27.33
- > **Femmes Solidaires** 03.20.97.82.82
- > **CIDFF centre d'information des droits des femmes et familles** 03 20 70 22 18
92^{bis} Rue des Stations, 59000 Lille

A la MEL

Témoign ou victime d'un acte de violence,
de discriminations, de harcèlement
et d'agissements sexistes ?

Via le formulaire accessible sur MELP, section Besoin -
Déontologie, vous pouvez alerter de façon confidentielle
la collectivité.



Tombola

1 – En France, depuis quand les
femmes mariées peuvent-elles
signer un contrat de travail sans
l'autorisation écrite du mari ?

- 1) depuis l'ère industrielle
- 2) 1936
- 3) 1965
- 4) 2018

2 – En France, quand les femmes
ont-elles obtenu le droit de vote ?

- 1) 1848
- 2) 1911
- 3) 1944
- 4) 2018
- 5) les femmes ont le droit de vote ?!

3 - Quel est le slogan de la célèbre
campagne de Osez le Féminisme ?

- 1) otez la Clio
- 2) dosez le climat
- 3) matez le Licol
- 4) osez le clito

NOM :
Prénom :
Tél. :

A gagner 2 BD - *1 Homme et 1 Femme* tiré.e.s au sort parmi les
bonnes réponses - Déposer le bulletin-réponse au local syndical
CGT ou aux différents accueils dans les urnes dédiées

